

PROPOSITION DE STAGE

Organisme : SOREQA (Société Requalification des Quartiers Anciens) -29 bd Bourdon- Paris 4è

Service : Service Habitat Privé

Responsable : Nathalie Malou 01 49 96 25 27 – n.malou@soreqa.fr

Durée du stage : selon disponibilités, 6 mois

Lieu : Paris et Seine St Denis (93), déplacements sur sites Paris, Montreuil, Bagnolet, St Denis

Objet : Requalification habitat ancien dégradé

La Soreqa a en charge deux concessions d'aménagement sur Paris et Saint Denis (PNRQAD), pour mener à bien des opérations de requalification du bâti ancien dégradé. Une nouvelle concession devrait lui être confiée pour le PNRQAD de Montreuil début 2014 ainsi qu'une convention d'étude sur le PNRQAD de Bagnolet.

Le service Habitat Privé a principalement pour mission d'inciter les copropriétés ou mono-propriétés à engager des travaux de réhabilitation des parties communes et de mises aux normes des logements dans le cadre de dispositifs opérationnels (PIG, OPAH RU).

Le service apporte également un appui aux études ou opérations d'aménagement, à travers la réalisation des enquêtes d'occupation et la constitution des dossiers d'éligibilité RHI-THIRORI (Anah).

Le stage proposé consiste à venir en appui des chargés d'opérations du service sur les missions suivantes :

Concession de Montreuil (PNRQAD – OPAH RU) :

- Réalisation d'enquêtes sociales en vue de diagnostic d'immeuble
- Participation à la réalisation, rédaction et présentation de diagnostics d'immeubles
- Mise en œuvre et suivi des actions incitatives et/ou coercitives auprès des propriétaires pour la réalisation de travaux de mise aux normes de leur immeuble ou logement : courrier d'information, examen des devis, visite, estimation des subventions mobilisables. Le cas échéant, signalements saturnisme ou hygiène, coordination avec les services administratifs
- Appui au montage des dossiers de subventions
- Information et orientation des occupants sur leurs droits et obligations
- Participation aux comités de pilotage, aux réunions de chantier des immeubles, aux assemblées générales de copropriétés...

Convention d'étude de Bagnolet (Convention d'étude- PNRQAD) :

- Réalisation d'enquêtes sociales en vue d'établir l'état d'occupation des immeubles (17 adresses -87 logements)
- Saisie des questionnaires, analyse et rédaction d'un rapport de présentation des résultats (profil des ménages enquêtés, besoins en relogement et en hébergement)
- Appui sur les études d'éligibilité RHI-THIRORI de 6 adresses : collectes des données, entretiens auprès des syndics ou propriétaires, réalisation de fiche de synthèse, cartographie
- Participation aux réunions et comités de pilotages de la convention d'étude

Observations : Travail de terrain nécessitant le cas échéant d'être disponible en fin d'après midi.
Les enquêtes sociales sont réalisées en binôme avec un chargé d'opération habitat privé.

Conditions : indemnisation prévue (436,81 €/mois) – Attention la convention de stage doit préciser par écrit que le stagiaire peut percevoir une indemnité de stage (équivalent au minimum à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale) ainsi que bénéficier de tickets restaurants.